Logement et aménagement du territoire : à propos d'un concours d'architecture "Pour un nouvel habitat économique en milieu urbain" en ville de Genève

Autor(en): **Ketterer, Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-128690

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A propos d'un concours d'architecture «Pour un nouvel habitat économique en milieu urbain» en ville de Genève

Si la ville de Genève a depuis longtemps une sérieuse réputation de construire de remarquables ensembles locatifs, certains milieux se sont préoccupés, au cours de ces dernières années, du coût toujours plus élevé de ses réalisations. Il est vrai qu'une solide tradition veut que la municipalité porte son choix sur une qualité répondant bien davantage aux normes des constructions de haut standing que de celles des HLM. La grandeur des pièces, la sélection des matériaux, le traitement des entrées et des façades et mille autres éléments confèrent aux bâtiments de la ville un aspect cossu que les promoteurs privés n'ont pas manqué de critiquer en regard de la modicité les loyers perçus.

Au-delà d'escarmouches oratoires sans conséquences s'est instaurée une politique loyale, constructive et sereine entre les tenants de la meilleure architecture et ceux de la facture la moins salée. Chacun a trouvé son intérêt dans cet échange d'idées et d'expériences, et c'est pourquoi la ville de Genève, soucieuse de stimuler les recherches pour de nouveaux modèles d'habitat à des prix économiquement favorables, a décidé de lancer un concours général d'architecture «Pour un nouvel habitat économique en milieu urbain».

Il ne faut pas oublier que la ville de Genève est la plus importante propriétaire d'immeubles publics et privés sur le territoire de la commune. Sans parler des locaux commerciaux, des parkings, etc., ce sont près de 6000 logements qu'elle contrôle directement, dont deux tiers ont été construits ou achetés au cours de ces vingt dernières années. Par son attitude novatrice et audacieuse, le Service immobilier se veut un moteur, un stimulant et un régulateur à l'égard des milieux privés en mettant sur le marché des maisons aux caractéristiques souvent fort différentes et offrant un éventail de possibilités multiples. Il ne s'agit pas de rechercher l'originalité à tout prix ni de tenter des expériences condamnées d'avance, mais au contraire d'explorer des chemins porteurs d'espoir pour les constructions futures. C'est ainsi que, en peu d'années, des réalisations aussi différentes que le groupe dit des Schtroumpfs, les logements de la rue du Midi dont l'architecture a été conçue par souci d'économie d'énergie, ceux en coursives complétant l'ensemble de Pâquis-Centre, ont suscité la curiosité, parfois la passion, avec un profond intérêt pour la solution retenue.

C'est dans cet esprit — et les textes détaillés du règlement et du programme du concours le démontrent — que nous avons estimé nécessaire de mettre sur pied, et pour la première fois sous cette forme, un concours sur le logement permettant de maîtriser les coûts. S'il n'y a pas proprement dit des révélations, il faut relever la haute qualité des travaux présentés. Non seulement plus de 120 bureaux d'architectes se sont inscrits au départ, mais 44 ont pris la peine d'aller jusqu'au bout et de soumettre le résultat de leurs recherches. Parmi ces derniers, on remarque de fort heureuses trouvailles, ne serait-ce que les solutions préconisées pour faire cohabiter agréablement l'habitat et le travail à domicile, puisque de nouvelles professions se prêtent à ce genre d'activités. De plus, les concurrents ont su exprimer la préoccupation du moment, orientant les uns vers une austérité et une rigueur évoquant les années 1920, d'autres préférant l'évocation néoclassique ou le recours au baroque. Il faut souhaiter que de telles expériences riches d'enseignements se poursuivent dans notre ville. L'avenir dira si et comment il est possible de passer à la réalisation concrète du premier prix, sinon dans le lieu prévu du moins sur un autre terrain, mais les données recueillies seront précieuses pour le Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie pour quelques années. Après quoi il conviendra sans doute de lancer un nouveau concours, tant il est vrai qu'en matière d'urbanisme et d'architecture l'évolution est rapide et significative des tendances et aspirations des habitants.

Je tiens à remercier ici tous les membres du jury que j'ai eu le plaisir de présider et je félicite chaleureusement les lauréats, tout en soulignant l'excellence des projets non primés. La conscience et le souci du détail démontrent que le concours a atteint son but et si on peut demain abaisser les coûts tout en maintenant des exigences de confort et de qualité, on aura pleinement répondu au thème d'un récent congrès de la Fédération internationale de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire: «Construire mieux à meilleur marché».

Claude Ketterer,
président du jury

Bureau du groupe Suisse occidentale:
Simon Kohler, président
Claude Ketterer, vice-président
Pierre Debrot, secrétaire
Jacques Bregnard, trésorier

1a, Port-Roulant
2003 Neuchâtel

Chèques postaux
10-11902 Lausanne

Rédaction des Cahiers ASPAN-SO:
Claude Yerly, rédacteur responsable
ASPAN, Schänzlihalde 21
3013 Berne
Tél. (031) 42 64 44

Comité de rédaction:
Michel Jaques, président
Membres: Anne-Marie Betticher,
Jacques Bregnard,
Fulvio Moruzzi, Arlette Ortis,
Raymond Schaffert

Rédaction «Habitation»:
Pierre-Etienne Monot,
rédacteur responsable
14, rue de la Barre
1005 Lausanne
Tél. (021) 22 62 73

Administration et publicité:
Imprimeries Populaires de Lausanne
2, avenue de Tivoli
1007 Lausanne
Tél. (021) 20 41 41
Chèques postaux 10-6622